

Qui sont ces citoyens qui donnent des cours particuliers aux jeunes migrants ?

Dans le bassin du Puy-en-Velay, quelques citoyens et citoyennes donnent des cours de français aux migrants. Après un long et souvent périlleux voyage, ces jeunes, âgés entre 15 et 17 ans, arrivent sur le territoire français sans un sou en poche et, pour la plupart, ne parlent pas un mot de français.

« Notre but est, qu'avant l'âge de 18 ans, ils trouvent une entreprise qui les prennent en apprentissage »

Selon le Damie (Dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers), plus de 250 sont arrivés au Puy-en-Velay depuis la création de cette structure en 2014. « Dans les grandes métropoles, ils ne sont pas tous hébergés. Ici, oui », note Sylvain Brutté, chef de service au Damie.

Parmi les urgences pour ces jeunes : l'apprentissage de la langue de Molière car sa maîtrise est prise en compte pour l'obtention de la carte de séjour, mais aussi pour un début d'intégration dans une société qu'ils découvrent. Intégration qui implique emploi. « Notre but est, qu'avant l'âge de 18 ans, ils trouvent une entreprise qui les prennent en apprentissage », explique François Barruel, universitaire en retraite, qui a commencé à donner des cours au sein du Damie. Aujourd'hui, il n'y enseigne plus mais c'est chez



En quelques mois, la plupart des jeunes maîtrisent les bases de la langue française. Photo Progrès/Christophe TEYSSIER

lui qu'il reçoit, un par un, les élèves, en respectant le protocole sanitaire. « J'en connais beaucoup. J'ai enseigné le français à une quarantaine. Je donne aussi quelques cours de maths quand ils sont en apprentissage. Ils ont mon contact par le bouche-à-oreille. J'utilise la méthode syllabique à partir d'un livre. En général, quand on arrive en bout de livre, ils savent lire. Ça prend cinq, six mois selon les gens, sachant que quelques-uns n'arriveront jamais à lire. Cependant, il y a de beaux exemples à citer. Certains obtiennent un CAP avec de très bonnes notes et trouvent rapidement un emploi. »

Le parcours exemplaire de Salim, jeune Guinéen

C'est le cas de Salim, un Guinéen arrivé en 2016 sans parler, lire et écrire le français. Après un passage au lycée professionnel Auguste-Aymard, à Espaly-Saint-Marcel, une formation de soliste (revêtement des sols) à Lyon et l'obtention du CAP, le jeune homme a été embauché en CDI. « Il parle bien, lit et écrit et arrive seul à répondre aux documents administratifs », explique François Barruel. Une satisfaction totale donc pour l'enseignant qui a « réussi sa mission ». Christophe TEYSSIER

Le « père d'accueil » d'un jeune Malien entame une grève de la faim

« Il a tout : une formation, un patron, une famille. Il n'y a pas mieux pour s'intégrer », affirme Véronique de Marconnay. Avec son compagnon, ils sont la famille d'accueil de Madama Diawara depuis décembre 2018, au Puy-en-Velay. « Aujourd'hui, on veut nous enlever notre enfant », lâche, désespérée, la mère de famille. Cela fait trois ans que Madama est arrivé sur le territoire « pour fuir la misère et l'insécurité ». Au Mali, il n'a jamais été scolarisé, si bien qu'il a dû apprendre à lire et à écrire à l'âge de 16 ans. « Désormais, il ne demande qu'à intégrer un CAP d'ouvrier agricole. Une famille d'exploitants tient également à le prendre comme apprenti », explique Éric Durupt, son père de famille d'accueil.

« Justifier l'injustifiable »

Seulement voilà, pour travailler, Madama doit obtenir un titre de séjour, refusé par la préfecture de la Haute-Loire. « L'intéressé [...] ne peut justifier de son identité ni de son âge [...], ne remplit pas les conditions de délivrance d'un titre de



Eric Durupt et Véronique de Marconnay sont la famille d'accueil d'un jeune malien. Aujourd'hui, ils se battent pour sa régularisation. Photo Progrès/Lise GARNIER

séjour sur les fondements légaux précisés, quand bien même il fait preuve d'application dans le suivi de sa formation à l'ISVT (Institut des sciences de la vie et de la Terre) », écrit-elle dans son communiqué du vendredi 29 janvier. Plus loin, la préfecture le menace d'expulsion : « Dans l'attente de la production de documents d'état civil authentiques,

M. Diawara sera convoqué en préfecture pour se voir proposer le bénéfice d'une aide au retour volontaire et à la réinsertion [...] À défaut de production de documents d'identité authentiques et en cas de refus du bénéfice de l'aide au retour volontaire, une Obligation de quitter le territoire français sera notifiée à M. Diawara. »

L'AVIS DE

Dougoutigui Traoré, 20 ans, jeune Malien

« Le plus dur, ce sont les conjugaisons »

Dougoutigui Traoré, originaire du Mali, est arrivé en France en 2017 après avoir traversé le Burkina Faso, la Libye, la Méditerranée et l'Italie. Après quelques jours à Paris, il prend la direction du Puy-en-Velay sur les conseils d'autres migrants. « On m'a dit qu'il y avait une association pour aider les gens. Je ne parlais pas un mot de français », se souvient-il. Pris en charge par le Damie (Dispositif d'accueil de mineurs isolés étrangers), il commence à apprendre la langue, entre en apprentissage au CFA (Centre de formation des apprentis) de Bains. Aujourd'hui, Dougoutigui Traoré, qui va bientôt fêter son 20^e anniversaire, continue à prendre des cours de français avec François Barruel. « Le plus dur, ce sont les conjugaisons », précise-t-il. Le jeune homme a obtenu un CAP « constructeur de réseaux et canalisations » et s'est vu proposer un CDI, mais il veut poursuivre une année de plus son apprentissage pour se spécialiser dans la conduite d'engins.



Dougoutigui Traoré va entamer une 3^e année d'apprentissage. Photo Le Progrès/Christophe TEYSSIER

« Ce sont des jeunes qui ont une volonté d'apprendre. Ceux qui ont trouvé un emploi sont appréciés par leurs patrons. Ils sont respectueux et des liens se créent. On parle aussi de la façon dont on vit ici. Ces jeunes là ne deviendront pas des djihadistes ! »

Une bénévole

Pour la famille d'accueil, c'est l'incompréhension : « Madama est né dans un village de la brousse où les naissances ne sont pas déclarées. Il a ensuite traversé la mer sur un cargo, voyant des gens mourir noyés. Comment voulez-vous qu'il ait des papiers en bonne et due forme ? », s'alarme le couple de professeurs. Pour Véronique de Marconnay, la préfecture tente, par ses arguments, « de justifier l'injustifiable ». C'est pourquoi elle a lancé une pétition en ligne.

Une solution qui fait froid dans le dos

Se sentant désarmé face à la grandeur de la tâche, Éric Durupt s'est lancé depuis samedi dans une grève de la faim : « Quand il a évoqué cette idée, ça m'a fait froid dans le dos mais je le soutiens. C'est une solution de désespoir », confie sa compagne. Le couple tente par tous les moyens d'alerter l'opinion publique et espère faire pencher la balance, comme ce fut le cas pour Laye, un jeune Guinéen régularisé à Besançon à la suite de la grève de la faim de son patron.

Lise GARNIER